

Pertinence de l'analyse grammaticale en linguistique variationnelle¹

Elisabeth Stark

Université de Zurich – Séminaire de Philologie Romane
estark@rom.uzh.ch

À la mémoire de Wulf Oesterreicher

1. Introduction

Au cours des dernières années, une notion que l'on croyait tombée en désuétude a, semble-t-il, été revitalisée. Il s'agit de la notion de « vernaculaire ». S'il est vrai que le « vernaculaire » s'oppose, par sa nature, au standard, il ne s'agit pas pourtant d'une variété linguistique identifiable. « Le vernaculaire » regroupe un ensemble bien large de variétés (*cf.* Gadet 2007 : 114; aussi la discussion critique de l'équivalent allemand *Umgangssprache* par Koch & Oesterreicher 2011 : 15) : diatopiques, diastratiques et diaphasiques (*cf.* Coseriu 1992 : 280), situées dans le domaine de « l'immédiat communicatif » selon Koch & Oesterreicher (2011). Cette notion clé pour notre contribution sera expliquée et illustrée plus loin. Le français vernaculaire tout ce qui est produit spontanément lors de situations informelles. Puisqu'il existe un besoin de description systématique des propriétés morphosyntaxiques des variétés non-standard *naturellement acquises* par les francophones, surtout de la part des disciplines et théories de la linguistique qui se basent strictement

-
1. Je tiens à remercier Mathieu Avanzi pour une relecture critique ainsi que Pierre Larrivé pour l'invitation au colloque de l'AFLS 2015 à Caen, et l'audience pour ses commentaires critiques de ma conférence. Je remercie aussi les éditeurs de ce volume spécial qui m'ont donné l'occasion de publier ces réflexions. Toutes les erreurs qui restent sont de mon entière responsabilité.

sur l'acquis (et non sur l'appris) dans leurs modélisations du langage humain et des systèmes grammaticaux des langues particulières, ces propriétés grammaticales doivent être décrites de manière scrupuleuse, tout en prenant compte de leur particularité variationnelle. La linguistique variationnelle, elle, a aussi intérêt à se servir des instruments analytiques de la recherche grammaticale (fonctionnelle-quantitative comme formelle) contemporaine pour identifier ses variables.

Dans ce qui suit, nous allons nous approcher du « français de l'immédiat » et de ses caractéristiques linguistiques du point de vue de la description « interne », structurelle, grammaticale. Pour identifier cette variété, nous partons des conditions de communication dans lesquelles sont produits les énoncés à analyser. Si l'on fait abstraction du fait que des locuteurs qui se distinguent par leur provenance géographique ou leur niveau socioéducatif auront probablement accès à des répertoires linguistiques individuels assez différents, nous pourrions identifier les facteurs ou *paramètres situationnels* comparables et caractéristiques d'une pratique communicative spontanée en situation informelle. Une telle abstraction a été introduite en linguistique romane par Peter Koch et Wulf Oesterreicher dans leur modèle de variation linguistique : ils parlent de « l'immédiat communicatif », dont ils postulent le statut universel, propre de l'interaction (verbale) humaine indépendamment de cultures ou langues particulières. Pour décrire les situations d'immédiat communicatif, ils énumèrent des facteurs extralinguistiques ou paramètres situationnels tels que le cadre privé ou public de l'interaction, le degré d'intimité entre les interlocuteurs, le degré d'émotionnalité avec lequel ils interagissent, l'ancrage actionnel, situationnel et référentiel de leurs actes de langage respectifs, leur co-présence (ou non) spatio-temporelle, le caractère dialogique *vs.* monologique, spontané ou planifié, de l'interaction et la liberté ou fixation thématique qui lui est concédée (*cf.* Koch & Oesterreicher 2001 : 586).

À noter, dans ce contexte, que la réalisation *médiale* (écrit ou oral) d'un message n'est pas directement liée à sa *conception* – il y a donc une « pratique spontanée » du français écrit. La conception d'un message est par principe indépendante de sa réalisation, en dépit de certaines affinités, surtout dans les sociétés à scripturalité développée (*cf.* Söll 1985 : 24).

Il résulte de ces réflexions qu'une variété nommée « français de l'immédiat » (*cf.* Koch & Oesterreicher 2011 : §. 5.3.3.) se présente de préférence (mais pas exclusivement, *cf.* Oesterreicher 2016 : 55) dans un cadre privé, entre des locuteurs qui se connaissent bien et interagissent en co-présence spatio-temporelle, de manière dialogique, spontanée, avec

une certaine liberté thématique. Cette variété se caractérise par plusieurs phénomènes linguistiques, de nature morphosyntaxique surtout, dont deux seront traités en détail par la suite, à savoir la réalisation rare du *ne* de la négation (phénomène fréquentiel selon Koch & Oesterreicher) et l'absence de l'accord du participe passé avec *avoir* (phénomène dichotomique d'après les auteurs). Nous avons choisi ces deux phénomènes parce qu'ils nous semblent complémentaires et par là illustratifs de notre point à plusieurs égards : si le *ne* de négation réunit toutes les propriétés d'une « bonne » variable en linguistique variationniste d'inspiration labovienne (fréquence élevée, utilisé inconsciemment, intégré dans des structures plus longues, quantifiable sur une échelle linéaire, cf. Gadet 1997 : 5), ne semble pas provoquer dans le cas de son omission d'effet sémantique (pour une discussion critique du postulat de l'invariance sémantico-pragmatique en syntaxe voir Gadet 1997) et si son omission est associée souvent à un registre familier ou populaire et donc à la variation « diasituationnelle », l'absence de l'accord du participe passé (comme sa réalisation) sont des structures assez rares dans les corpus oraux (dû aussi à la perte de la quantité vocalique presque partout en Europe, cf. Hunnius 1980 ; le phénomène est donc surtout d'ordre écrit), provoque peut-être des différences sémantiques subtiles (cf. Deprez 1998 ; Blanche-Benveniste 2006) et est associée plutôt avec un manque d'éducation scolaire, avec certains milieux défavorisés, donc avec la variation sociale, diastratique. La propriété sociolinguistique commune de nos deux phénomènes est le caractère standard de la « variante » longue (présence du *ne* de négation, présence de l'accord sur le participe passé dans les constructions avec *avoir*) et le caractère « déviant » des « variantes courtes » ainsi que l'identification de facteurs extralinguistiques (situationnels et/ou sociaux) à l'origine de leur usage. À cela s'ajoute, en linguistique variationnelle germanophone, la classification des « variantes déviantes » comme indicateurs de la variété de l'immédiat, liés à certains paramètres communicatifs spécifiques.

Devant cet état de choses, nous formulons nos deux hypothèses centrales comme suit :

- A. Certains phénomènes souvent traités comme des « variables » à « variantes » bien distribuées selon l'opposition « standard – immédiat » n'en sont pas.
- B. La difficulté dans la production de certaines structures du standard est due à leur agrammaticalité, c'est-à-dire à leur caractère artificiel par rapport à la syntaxe des langues naturelles – le standard dans cette perspective n'est pas une grammaire.

Cette dernière hypothèse est une formulation alternative de l'observation suivante, faite par Françoise Gadet : «Or, le standard n'est pas une variété parmi d'autres : ni usage effectif ni vernaculaire de qui que ce soit, c'est une construction linguistique et discursive homogénéisante» (Gadet 2007 : 28). Nous allons essayer d'appuyer cette analyse tranchante par nos observations grammaticales, dont nous espérons pouvoir démontrer l'utilité dans l'explication de certains faits de variation en français contemporain.

Les données à l'appui de notre argumentation proviennent de quatre corpus :

A. Le corpus *sms4science.ch* (cf. Stark et al. 2014) :

Ce corpus, graphique, comprend 25 947 SMS (environ 500.000 mots) écrits par 2 784 participants à la collecte publique en Suisse qui a eu lieu entre le 01.09.2009 et le 31.01.2010. Les SMS proviennent de toutes les régions de la Suisse et sont accompagnés par des informations sociodémographiques de leurs auteurs (sexe, âge, langue(s) maternelle(s)) dans leur majeure partie (75 % environ des SMS collectés). Notre analyse se base sur les 4 627 SMS français.

B. Le corpus *OFROM* (cf. Avanzi/Béguelin/Diémoz 2016) :

Ce corpus sur les variétés de français parlées en Suisse contenait à l'époque où nous l'avons consulté (juin 2015) plus de 28 heures d'enregistrements, représentant 119 locuteurs romands (environ 232 536 mots, narration et dialogues).

C. Le corpus *C-ORAL-ROM* (cf. Cresti/Moneglia 2005) :

Il s'agit de 772 enregistrements prononcés dans quatre langues romanes (cf. Cresti/Moneglia 2005 : 1). La partie française comprend 305 locuteurs, et la majorité des enregistrements datent de 1999-2002. Le corpus est subdivisé selon la situation de communication enregistrée, avec une bipartition en situations plutôt formelles *vs.* informelles.

D. Le corpus *T-zéro* (cf. Meisner 2016) :

Ce corpus comprend des enregistrements de 72 locuteurs, enregistrés en situations en formelles (interaction en classe, examens oraux) et informelles (interactions spontanées d'élèves et étudiants) en Suisse (Neuchâtel) et Île-de-France, transcrits orthographiquement et phonétiquement (environ 2 500 formes verbales conjuguées, dans 16 150 mots). Il est de taille modeste, mais ciblé, parce qu'il permet d'isoler plusieurs facteurs extralinguistiques (régions, situations) qui ont été montrés comme impliqués dans l'omission du *ne* de négation.

2. La variation autour du *ne* de négation

Au niveau diachronique, la variation autour du *ne* est souvent attribuée à une évolution cyclique de la négation, le « cycle de Jespersen » (cf. Jespersen [1924] 1992; Meisner & alii 2016), évolution qui aurait abouti, pour le français contemporain, à une phase de variation plus ou moins « libre » (négation de phrase sans ou avec *ne*). Du point de vue sociolinguistique, cette description typologique n'est pas adéquate, bien sûr, étant donné que la construction avec *ne* correspond au standard, utilisé surtout dans des situations de distance communicative selon le modèle de Koch et Oesterreicher. On a identifié à plusieurs reprises des facteurs sociaux et situationnels à l'origine de l'usage de la construction sans *ne* (cf. par exemple Gadet 1997 : 102-103), surtout des situations d'immédiat communicatif. Du côté des structures linguistiques, la nature morphosyntaxique du sujet précédant *ne* a été identifiée comme le facteur linguistique le plus important pour l'omission du *ne*, assez vite dans la recherche variationnelle depuis Ashby (1976). Hansen et Malderez (2004), pour citer une étude plus récente, rapportent aussi, pour des données orales, un taux de maintien de *ne* après des sujets lexicaux de 56,4 %, contre seulement 3,3 % après des sujets pronominaux. Stark (1997) (conversations orales spontanées) identifie un taux de maintien de *ne* de 81,2 % après des sujet lexicaux contre 18,8 % après des sujets pronominaux. Ces distributions se répètent dans l'analyse du corpus *T-zéro* et, fait intéressant, aussi dans les données graphiques spontanées : les SMS, un corrélat graphique d'immédiat, documenté aussi, par exemple, dans des tchats français analysés par Van Compernelle (2008) : 59,6 % de *ne* après des sujets lexicaux contre 12 % après des sujets pronominaux. Notre propre analyse du corpus *sms4science.ch* a montré les résultats suivants (cf. Stark 2012 : 352) :

	-ne	+ne	Σ
Sujet lexical (aussi noms propres)	27 (34,2%)	52 (65,8%)	79 (100%)
Sujet pronominal	850 (80,2%)	210 (19,8%)	1060 (100%)

Tableau 1 : Absence et présence du *ne* dans le corpus *sms4science.ch* en fonction du type de sujet

Comme on le voit dans les exemples de SMS ci-dessous, un sujet lexical favorise le maintien du *ne* de négation (exemple (1a)), tandis qu'un sujet pronominal clitique favorise plutôt son omission (exemples (1b) et (1c)), avec pourtant des contre-exemples ((1d)) :

- (1) a. Alors ma tenue ne t'a pas séduit hier?
- b. Bah, j'ai pas encore trouvé un congrès où je me sentais vraiment à ma place [...]
- c. Ma pr vendredi ma mère elle vx pa [...]
- d. [...] Je ne sais ps si tu es au courant ms ns a demandé [...]

Récemment, Palasis (2015), qui se base sur de nombreuses analyses empiriques de corpus oraux, observe une co-occurrence catégorique entre le redoublement du sujet et l'absence du *ne* de négation (*cf.* notre exemple (1c)), de même qu'une très haute fréquence de phrases négatives à pronom sujet clitique sans *ne* de négation. Elle renonce à donner une explication qui motiverait l'incompatibilité du *ne* de négation avec des clitiques sujet, tout comme les études variationnelles n'*expliquent* pas normalement *pourquoi* la structure sans *ne* serait la préférée en situation d'immédiat communicatif. Or, il est selon nous possible de donner une explication *causale* pour la variation observée.

Meisner (2016) explique la présence/absence de *ne* après certains types de sujet observées dans le corpus *T-zéro* par la *structure prosodique du français contemporain*, donc comme un phénomène post-syntaxique (= *ne* est présent dans la dérivation de la phrase, mais pas réalisé phonétiquement dans certains contextes prosodiques). Après avoir pratiqué une analyse statistique multifactorielle, elle identifie trois facteurs directement en corrélation avec l'absence du *ne* de négation : le type de phrase (davantage d'omissions dans les principales), et comme on l'a vu le type de sujet, ainsi que la situation (formelle ou informelle, cette dernière montrant davantage d'omissions). Un test statistique de régression montre ensuite que ces trois facteurs ne sont pas indépendants les uns des autres, mais que les deux facteurs linguistiques découlent de stratégies de verbalisation préférées en situation informelle *vs.* formelle (*cf.* l'idée d'appliquer la notion de *Preferred Argument Structure* de Du Bois (1987) aux régularités observées dans Dufter & Stark 2007) Tout d'abord, les principales, qui facilitent l'omission de *ne*, sont beaucoup plus fréquentes dans les situations d'immédiat communicatif que dans la distance, où les sujets lexicaux et les phrases subordonnées sont plus fréquentes. Mais l'observation centrale qui permet d'*expliquer* la variation autour du *ne* de négation est la suivante : Meisner (2016 : chapitre 5.3) soutient que « la variation $\pm ne$ » observée dans les corpus oraux peut être expliquée par la fréquence variable des sujets

prosodiquement lourds et légers : les syntagmes nominaux complexes, les noms propres ou les pronoms indéfinis sont rares dans les corpus oraux, aussi et surtout en situation informelle, mais « protègent », s'ils sont présents, le *ne* de l'omission (parce qu'ils forment un groupe rythmique avec lui). En revanche, les sujets prosodiquement légers comme les clitiques, sont très fréquents en parlé ou en écrit spontanés, et c'est leur présence qui favorise la chute de *ne* – qui est toujours le dernier élément dans une suite plus ou moins longue de syllabes inaccentuées (par exemple *elle ne* dans l'exemple (1c)) devant un premier élément lexical accentuable, le verbe, formation prosodique défavorisée en français selon le modèle prosodique de Jun et Fougeron (2000). La « variation du $\pm ne$ » est donc déterminée par *le choix de différentes structures linguistiques* dans différentes situations de communication, et non directement par le caractère « immédiat » de l'interaction communicative respective. Si les structures qui provoquent la chute du *ne* de négation sont utilisées en distance communicative, le *ne* tombe aussi (*cf.* pour un résultat et une argumentation parallèle Meisner & Pomino 2014 : 20-21). Les exceptions à ces régularités (*cf.* l'exemple (1d)) peuvent être considérées comme des hypercorrections, et c'est ici que les règles normatives entrent en jeu et expliquent une partie (minime) de la variation observée. Le fait de trouver des tendances similaires à « l'immédiat oral » dans les données graphiques non-standard telles que les tchats ou SMS reflète leur caractère « imitatif » du phonique (*cf.* Stark 2015).

3. L'accord du participe passé

L'absence d'accord du participe passé dans les constructions avec *avoir* est considérée comme une « variante » de l'immédiat dans les travaux de Koch et Oesterreicher. De fait, les opinions quant à cette règle du français standard et ses implications socioéducatives sont plutôt critiques (*cf.* Chervel 1977 : 47 ; Béguelin 2002 ; Blanche-Benveniste 2006 : 41), et l'accord du participe passé dans les constructions avec l'auxiliaire *avoir* est considéré comme non maîtrisé par la plupart des francophones, de sorte qu'au début du xx^e siècle déjà, un arrêté officiel a revendiqué (en vain) une tolérance quant au non-marquage de ce type d'accord à l'écrit (« Arrêté relatif à la simplification de la syntaxe française » du 1^{er} août 1900).

3.1. L'accord du participe passé en français standard : une ou deux règles ?

Les exemples suivants illustrent les régularités de l'accord du participe passé selon la norme du standard :

- (2) a. Coucou! Alors, on t a donné des medics, ca va mieux? Bisous bisous...
(corpus sms4science.ch).
 b. je savais que j'étais pas trop faite pour. (C-ORAL-ROM)
 c. [j'avais vu la photo [...] que j' aurais faite] mais je l' ai pas faite / parce que
justement [...]
(C-ORAL-ROM)
 d. j'avais vu la photo [...] que j' aurais faite [...] (C-ORAL-ROM)
 (3) elle est morte très jeune d'un cancer (OFROM).

Alors qu'il n'y a pas d'accord entre le complément d'objet direct (*des medics*) qui suit le participe passé (*donné*; exemple (2a)), il y a accord dans la construction passive, dans laquelle l'argument verbal dans le rôle de thème (*argument interne*) occupe la position du sujet de phrase (*je* dans l'exemple (2b)). Un accord se produit également entre un pronom objet clitique (*la (photo)*) précédant le participe passé (*fait-e* dans l'exemple (2c)) et dans une relative objet (exemple (2d)) ; ceci vaut pour tous les «déplacements *qu-*», donc aussi pour des mots interrogatifs objets antéposés, ou les phrases clivées objet (cf. Kayne 1989; Deprez 1998). Il y a finalement accord dans les constructions inaccusatives illustrées en (3) (cf. Perlmutter 1978), c'est-à-dire dans les constructions où le sujet morphosyntaxique présente des propriétés typiques des objets des verbes transitifs. Le point central à retenir est le suivant : seul l'accord avec *avoir* est sensible à l'ordre : nous avons accord avec l'argument interne *qui précède*, jamais avec celui *qui suit* le participe passé (cf. l'exemple (2a)), une régularité que l'on n'observe pas de la même manière dans les autres langues et variétés romanes (cf. Loporcaro 1998).

L'accord du participe passé avec l'auxiliaire *être* se fait indépendamment de l'ordre linéaire entre argument interne et participe, comme le montrent les exemples suivants, dans lesquels l'argument interne est originalement en position postverbale, (le premier exemple est tiré de Lahousse (2011), qui étudie les différents types d'inversion du sujet (V-S) en français moderne; le deuxième provient du corpus suisse OFROM) :

- (4) a. Une épreuve sera présentée à chaque candidat.
 b. À chaque candidat sera présentée une épreuve.
 (5) il faut connaître comment est fait [...] comment sont faites les choses
comment est fait le mouvement [...]

Cette observation est d'ailleurs incompatible avec les analyses «classiques» de l'accord du participe passé en français (standard) remontant à Kayne (1989), selon lesquelles l'accord présuppose un déplacement de l'argument interne dans une position avant le verbe lexical (nous renonçons ici à présenter des détails techniques de l'argumentation), mais cette

observation est tout à fait congruente avec les régularités observables dans d'autres langues et variétés romanes (*cf.* Loporcaro 1998 : §.3.3).

3. 2. La réalisation de l'accord du participe passé dans trois corpus du français contemporain

Afin de mieux cerner la variation d'usage dans la réalisation de l'accord du participe passé en français moderne, nous avons analysé de manière manuelle trois des quatre corpus présentés ci-dessus : la partie française du corpus *sms4science.ch*, toutes les données disponibles en début de l'année 2015 dans le corpus *OFROM*, et la partie française de *C-ORAL-ROM*. Dans les données graphiques (*sms4science.ch*), on peut prendre en compte tous les participes passés, y compris ceux dont l'accord est purement graphique, alors que dans les deux corpus oraux, on ne peut compter que les accords audibles (comme écrit, [ekri] – écrit-e [ekrit]). Les chiffres bruts ne sont alors pas directement comparables. Dans Stark (2015b), nous avons démontré en détail les tendances suivantes, qui se répètent dans tous les trois corpus.

Le premier résultat à retenir, assez surprenant compte tenu des débats autour de la disparition de l'accord du participe passé en français moderne, concerne le maintien de l'accord dans la grande majorité des cas (*cf.* aussi Stark & Riedel 2013) : dans le corpus de SMS, 89,9 % des participes passés (710 en total) sont marqués pour un argument interne pluriel ou féminin. Dans les deux corpus oraux, plus de 85 % des accords potentiels (contrôleur féminin, accord audible) sont réalisés (85,57 % (sur 97) dans *OFROM* et 85,45 % (sur 110) dans *C-ORAL-ROM*), alors même qu'ils se composent dans une large partie de données d'usages ordinaires spontanés (conversation entre amis, en famille, discussion, etc.).

Pour identifier les déclencheurs potentiels de non-réalisation d'accord, nous avons ensuite trié ces résultats selon la construction, puisque les régularités pour les constructions avec *avoir* ne sont pas les mêmes que pour les constructions avec *être*. Et c'est ici que se présente le deuxième résultat, clé selon nous pour comprendre la variation observable dans la réalisation de l'accord du participe passé. Les chiffres pour le corpus *sms4science.ch* étant plus importants, un calcul statistique a permis de tester la significativité du facteur « construction » : la probabilité de ne pas marquer l'accord dans une construction avec *avoir* est significativement plus haute que dans celles avec *être* (*cf.* Stark & Riedel 2013 : 126 ; 23,4 % d'erreurs avec *avoir* contre seulement 7 % environ avec *être*). En raison du nombre très restreint d'accords potentiels avec *avoir* dans les

deux corpus oraux (15 dans *OFROM*; 20 dans *C-ORAL-ROM*), on ne saurait tirer des conclusions définitives. Toutefois, en ce qui concerne ces deux corpus, la probabilité de marquage correct ne dépasse pas les 55 % (8 contre 7 erreurs dans *OFROM*, 11 contre 9 erreurs dans *C-ORAL-ROM* avec *avoir*) – on a alors l'impression d'une variation plus ou moins libre. De tels résultats sont en contraste avec les résultats obtenus pour l'auxiliaire *être*, où au moins 88 % des cas sont marqués correctement, si l'on prend en compte uniquement les constructions où l'auxiliaire est présent (62 dans *OFROM*; 66 dans *C-ORAL-ROM*).

Le point partagé par les résultats pour les trois corpus est la différence manifeste entre *avoir* et *être*, ce qui semble confirmer les observations de Söll (1985) et Koch et Oesterreicher (2011). Or, les cas où l'accord avec *avoir* est marqué correctement l'emportent (légèrement) dans les trois corpus et montent même à plus de trois quarts des occurrences dans le corpus SMS² – il n'est donc pas exact d'identifier l'absence d'accord comme la (seule) variante de l'immédiat. Il semblerait plutôt que les locuteurs essayent d'appliquer une règle qu'ils ne maîtrisent qu'à moitié.

3. 3. Une nouvelle analyse : l'accord avec *avoir* comme "virus grammatical"

Face aux problèmes manifestes des locuteurs francophones pour appliquer correctement la règle d'accord du participe passé dans les constructions transitives avec *avoir* et face à la différence entre accord du participe passé avec *avoir* vs. *être*, l'ordre linéaire constituant une règle unique dans le panorama des langues romanes, nous soutiendrons une hypothèse formulée par MacKenzie (2013), qui la regarde comme un « virus grammatical » :

[...] the rule is in fact a grammatical virus; that is, an epiphenomenon of language pedagogy rather than a genuine component of the French grammar (MacKenzie 2013 : 19).

La recherche grammaticale a déjà identifié plusieurs règles dans les standards de différentes langues qui ne correspondent à aucune régularité naturelle dans les langues du monde, parce qu'elles sont le résultat d'efforts normatifs artificiels, imposés à la langue lors du processus de codification. Ces règles sont notamment difficiles à maîtriser (cf. Sobin 1997 pour plus de détails). On reconnaît un tel « virus grammatical » à cinq caractéristiques, dont McKenzie démontre de manière

2. Sans correction automatique à l'époque.

convaincante, pour au moins quatre d'entre elles³, la validité en regard de l'accord du participe passé avec *avoir*. Les deux premières peuvent être prises ensemble : i) spécificité lexicale et ii) directionnalité (sensibilité à l'ordre linéaire). Il n'y a que pour les constructions avec *avoir* que l'on doit veiller à l'ordre linéaire. Ensuite, les virus grammaticaux sont iii) des règles souvent sous-spécifiées. Le fait de se baser sur l'ordre linéaire entre l'argument interne et le participe passé ne suffit pas à expliquer pourquoi l'accord est interdit quand l'argument interne d'un verbe de perception contrôle l'argument interne implicite d'un infinitif complément (*les airs que j'ai entendu*(s) jouer*), alors qu'il est obligatoire quand celui-ci contrôle l'agent d'un infinitif complément (*les orchestres que j'ai entendu*(s) jouer*; cf. MacKenzie 2013 : 27).

Finalement, et ce point nous fait retourner à la linguistique variationnelle et à la sociolinguistique, un «virus grammatical» est connu pour son (v) «internalisation tardive». En d'autres termes, un virus grammatical n'est pas maîtrisé naturellement lors de l'acquisition du français par des enfants, mais au plus tôt à l'âge scolaire. Les résultats d'études psycholinguistiques telles que celles de Pirvulescu et Belzil (2008) pour le Canada ou de Brissaud et Cogis (2008) pour la France confirment amplement cet état de faits, comme le font nos observations quant aux SMS analysés : le seul facteur sociodémographique statistiquement significatif était le niveau socioéducatif des participants :

	Pourcentage marqué	Pourcentage non-marqué
	86,5	13,5
Pas de baccalauréat	77	23
Baccalauréat	91,09	8,91
Total	89,39	10,61

Tableau 2 : Marquage de l'accord du participe passé en fonction de l'éducation des participants dans le corpus sms (partie française)

Et c'est ici que les observations de la recherche sociolinguistique ou de la linguistique variationnelle par rapport à l'accord du participe passé

3. L'aspect de iv), la «sur-spécification», est plus difficile à démontrer. Si l'on accepte l'idée esquissée dans Blanche-Benveniste 2006, selon laquelle l'accord du participe passé signifierait une sorte de «détransitivisation» de la construction, signalant que le sujet de la phrase n'est pas un agent, l'accord devrait se trouver aussi dans les constructions causatives, où il est souvent attesté, mais proscrit par la norme : (i) «Elle s'est fait*(e) confectionner une nouvelle robe.»

s'expliquent : la corrélation observable avec le milieu socio-éducatif d'une part et avec les paramètres situationnels (absence de l'accord avec *avoir* comme typique de l'immédiat) de l'autre sont le reflet d'un apprentissage incomplet d'une règle artificielle du standard. La recherche grammaticale peut faire comprendre cet état de chose en démontrant la différence structurelle entre l'accord avec *être* (accord fréquent, aussi dans les langues romanes, consistent dans ses régularités et pas basé sur l'ordre linéaire) et celui avec *avoir* (« virus grammatical »). Puisque les mêmes locuteurs dans des situations communicatives comparables réalisent l'un, mais pas l'autre, à travers différents corpus, le seul facteur responsable de la variation observée doit être la structure linguistique elle-même.

4. Conclusion

Pour revenir à nos hypothèses, nos analyses empiriques nous permettent les conclusions suivantes. L'hypothèse A, selon laquelle certains phénomènes souvent traités comme des « variables » à « variantes » bien distribuées selon l'opposition « standard – immédiat » n'en seraient pas dans les faits, est confirmée aussi bien pour l'omission du *ne* de négation que pour la réalisation de l'accord du participe passé avec *avoir*. Le premier phénomène suit les mêmes régularités – prosodiques – dans tous les contextes, informels ou non, jusqu'à la réalisation « quasi-phonétique » dans les SMS. Les constructions avec *ne* (après des sujets prosodiquement « lourds ») et sans (après des sujets prosodiquement « légers ») ne sont donc pas des variantes interchangeable selon le contexte extralinguistique. Un standard qui exige le *ne* de négation dans tous les contextes linguistiques en dépit des régularités prosodiques du français s'oppose au comportement linguistique naturel des locuteurs – qui peuvent s'y soumettre en situation de distance, mais ne le font pas naturellement dans l'immédiat communicatif. Ceci vaut aussi et dans une mesure accrue pour l'accord du participe passé avec *avoir*, règle artificielle du français standard dont la maîtrise demeure imparfaite pour les locuteurs natifs du français. Dans cette perspective, l'hypothèse B est elle aussi confirmée : la norme qui demande un *ne* de négation après un sujet clitique ou un accord du participe passé dans les constructions avec *avoir* avec l'argument interne *préposé* contredit les régularités naturelles en vigueur en français. Ceci revient à dire que la nature de la variation observée dans les corpus de données authentiques spontanées est *linguistique*, structurelle. Il n'y a pas de lien direct entre un taux réduit de *ne* de négation ou l'absence de l'accord du participe passé avec *avoir* (ou plutôt, comme nous avons vu, un taux très réduit de ces accords par rapport à ceux avec

être) et le type de l'interaction ou le milieu socio-éducatif des locuteurs. Les corrélations identifiées à l'aide des outils sociolinguistiques sont des corrélations, mais pas de nature causale. Il faut, pour les comprendre, faire le détour par une analyse, encore grammaticale, des règles du standard, qui s'avère artificiel, et ceci pas seulement à cause de son histoire, bien connue, mais aussi à cause du résultat des efforts de codification, qui imposent aux locuteurs francophones un ensemble de règles incohérentes dans certains domaines.

Références bibliographiques

- Ashby W. J. (1976), "The loss of the negative morpheme NE in Parisian French", *Language* 57, p. 647–687.
- Ashby W. J. (1981), "The loss of the negative particle *ne* in French: a syntactic change in progress", *Language* 75, p. 674–687.
- Avanzi M., Béguelin M.-J. & Diémoz F. (2012-2014), *Présentation du corpus OFROM – corpus oral de français de Suisse romande*, Université de Neuchâtel. En ligne : www.unine.ch/ofrom
- Béguelin M.-J. (2002), « Faut-il simplifier les règles d'accord du participe passé? Approches interlinguistiques de la complémentation verbale : quels savoirs pour l'enseignant? Quels savoirs pour l'élève? », *Travaux neuchâtelois de linguistique (TRANEL)* 37, p. 163-189.
- Blanche-Benveniste C. (2006), « L'accord des participes passés en français parlé contemporain », dans Guillot C., Heiden S. & Prévost S. (dirs), *À la quête du sens : études littéraires, historiques et linguistiques en hommage à Christiane Marchello-Nizia*, Lyon, ENS Éditions, p. 33-49.
- Brissaud C. & Cogis D. (2008), « L'accord du participe passé. Reconsidération d'un problème ancien à la lumière de données récentes sur l'acquisition », dans Durand J., Habert B. & Laks B. (dirs), *Congrès mondial de linguistique française*, Paris, p. 413-424.
- Chervel A. (1977), *Et il fallut apprendre à écrire à tous les petits Français. Histoire de la grammaire scolaire*, Paris, Payot.
- Corbett G. (2006), *Agreement*, Cambridge, Cambridge University Press.

- Coseriu E. (1992), *Einführung in die allgemeine Sprachwissenschaft*, Tübingen, Francke.
- Coveney A. (2002), *Variability in spoken French. A sociolinguistic study of interrogation and negation*, Bristol/Portland, Elm Bank.
- Cresti E. & Moneglia M. (dirs) (2005), *C-ORAL-ROM. Integrated Reference Corpora for Spoken Romance Languages*, Amsterdam, Benjamins.
- Deprez V. (1998), "Semantic effects of agreement: The case of French past participle agreement", *Probus* 10, p. 1-65.
- Du Bois J. W. (1987), "The discourse basis of ergativity", *Language* 63, p. 805-855.
- Dufter A. & Stark E. (2007), «La linguistique variationnelle et les changements linguistiques "mal compris" : Le cas de la "disparition" du ne de négation», dans Combettes B. & Marchello-Nizia C. (dirs), *Études sur le changement linguistique en français*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, p. 115-128.
- Gadet F. (1997), «La variation, plus qu'une écume», *Langue française* 115, p. 5-18.
- Gadet F. (1997), *Le français ordinaire*, Paris, Armand Colin.
- Gadet F. (2007), *La variation sociale en français*, Gap, Ophrys.
- Hansen A. B. & Malderez, I. (2004), «Le ne de négation en région parisienne. Une étude en temps réel», *Langage & Société* 107, p. 5-30.
- Hunnius K. (1980), „Sprachnorm und Sprachgebrauch : Zur Geschichte der Kongruenzregeln des *participe passé*“, in Bork H.-D., Greive A. & Woll D. (eds), *Romanica Europaea et Americana. Festschrift für Harri Meier zum 75. Geburtstag*, Bonn, Bouvier, p. 131-169.
- Jespersen O. ([1924] 1992), *La philosophie de la grammaire*, Paris, Gallimard.
- Jun S.-A. & Fougeron C. (2000), "A phonological model of French intonation", in Botinis A. (ed.), *Intonation: Analysis, Modeling and Technology*, Dordrecht, Kluwer, p. 209-242.
- Kayne R. (1989), "Facets of Romance past participle agreement", in Benincà P. (ed.), *Dialect variation and the theory of grammar*, Dordrecht, Foris, p. 85-103.
- Koch P. & Oesterreicher W. (2001), «Langage parlé et langage écrit», dans

- Holtus G., Metzeltin M. & Schmitt C. (eds), *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, vol. 1-2, *Methodologie (Sprache in der Gesellschaft / Sprache und Klassifikation / Datensammlung und -verarbeitung)*, Tübingen, Niemeyer, p. 584-627.
- Koch P. & Oesterreicher W. (dirs) ([1990] 2011), *Gesprochene Sprache in der Romania. Französisch – Italienisch – Spanisch*, Berlin, Mouton de Gruyter.
- Lahousse K. (2011), *Quand passent les cigognes? Le sujet nominal postverbal en français moderne*, Paris, Presses universitaires de Vincennes.
- Loporcaro M. (1998), *Sintassi comparata dell'accordo participiale romanzo*, Torino, Rosenberg e Sellier.
- MacKenzie I. (2013), "Participle-object agreement in French and the theory of grammatical viruses", *Journal of Romance Studies* 13 (1), p. 19-33.
- Meisner C. (2016), *La variation pluridimensionnelle. Une analyse de la négation en français*, Bern, Lang.
- Meisner C. & Pomino N. (2014), "Synchronic variation in the expression of French negation – A Distributed Morphology approach", *Journal of French Language Studies* 24 (1), p. 9-28.
- Meisner C., Robert-Tissot A. & Stark E. (2016), «Notice *ne de négation*», dans *Encyclopédie grammaticale du français*. En ligne : <http://encyclogram.fr>
- Oesterreicher Wulf (2016), „30 Jahre ‚Sprache der Nähe – Sprache der Distanz‘. Zu Anfängen und Entwicklung von Konzepten im Feld von Mündlichkeit und Schriftlichkeit“, in Hennig M. & Feilke H. (eds), *Zur Karriere von ‚Nähe und Distanz‘. Rezeption und Diskussion des Koch-Oesterreicher-Modells*, Berlin/New York, de Gruyter, p. 11-72.
- Palais K. (2015), "Subject clitics and preverbal negation in European French: Variation, acquisition, diatopy and diachrony", *Lingua* 161, p. 125-143.
- Perlmutter D. M. (1978), "Impersonal passives and the Unaccusative Hypothesis", in *Proceedings of the 4th Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*, p. 157-189.
- Pirvulescu M. & Belzil I. (2008), "The acquisition of past participle agreement in Québec French L1", *Language acquisition* 15, p. 75-88.

- Sobin N. (1997), "Agreement, default rules, and grammatical viruses", *Linguistic Inquiry* 28, 318–343.
- Söll L. (1985), *Gesprochenes und geschriebenes Französisch*, Berlin, Schmidt.
- Stark E. (1997), *Voranstellungsstrukturen und topic-Markierung im Französischen. Mit einem Ausblick auf das Italienische*, Tübingen, Narr.
- Stark E. (2012), "Negation marking in French text messages", *Linguistica Investigationes* 35 (2), p. 341-366.
- Stark E. (2015a), « "De l'oral dans l'écrit"? – Le profil variationnel des SMS (textos) et leur valeur pour la recherche linguistique », dans Jeppesen Kragh K. A. & Lindschouw J. (dirs), *Les variations diasystématiques et leurs interdépendances dans les langues romanes. Actes du Colloque DIA II à Copenhague (19-21 nov. 2012)*, Strasbourg, Éditions de linguistique et de philologie, p. 395-405.
- Stark E. (2015b), "L'accord du participe passé dans la langue standard et en français vernaculaire", *Notice FRACOV*, Paris, Université Sorbonne-Nouvelle Paris 3. En ligne : <http://www.univ-paris3.fr/index-des-fiches-227311.kjsp?RH=1373703153287>
- Stark E. & Riedel I. (2013), « L'accord du participe passé dans les SMS francophones du corpus SMS suisse », *Romanistisches Jahrbuch* 63 (1), p. 116-138.
- Stark E., Ruff B. & Ueberwasser S. (dirs) (2009-2014), *Swiss SMS Corpus*, Université de Zurich.
- Van Compernelle R. A. (2008), "Morphosyntactic and phonological constraints on negative particle variation in French-language chat discourse", *Language Variation and Change* 20 (2), p. 317-339.